

Termes de Référence

Production d'une étude sur
l'identification d'un/de
model.s d'évènement à moindre
impact environnemental et
permettant d'atteindre les
objectifs d'un travail
collaboratif

Ready 360°

Périod planifiée de la mission:
Avril 2026 à Août 2026

Objectif de la mission	Contribuer à l'étude sur l'identification d'un/des modèles d'évènement à moindre impact environnemental et permettant d'atteindre les objectifs d'un travail collaboratif
Lieu de la mission	A distance
Responsable de l'activité	Samy BOUTOUABA
Date de démarrage	Avril , 2026
Date de fin	Août 2026
Dates de remise des livrables	Échelonnées du mois 1 au mois 5
Durée de la mission	5 mois

1. CONTEXTE

1.1 PIRAC

Créée en 2005, la Plateforme d'Intervention Régionale Amériques Caraïbes (PIRAC) est la délégation représentative de la Croix-Rouge française (CRF) pour la région caribéenne basée en Guadeloupe ainsi que son dispositif opérationnel d'action humanitaire et de coopération régionale. La PIRAC vient en aide aux populations des Caraïbes sur toutes les catastrophes majeures et s'emploie à développer des actions de renforcement des capacités de résilience des populations sur les territoires français ainsi que les pays de l'arc caribéen et du plateau des Guyanes.

1.2 Présentation du projet Ready 360° / 3 Océans

Dans le cadre du programme Ready 360°, intégré à la phase 3 du programme 3 Océans, la PIRAC met en œuvre des actions visant à renforcer la résilience des territoires caribéens face aux risques de catastrophes, aux crises sanitaires, aux effets du changement climatique et aux inégalités structurelles.

Le projet Ready 360° vise plus spécifiquement à améliorer les capacités organisationnelles, opérationnelles et stratégiques des acteurs humanitaires et institutionnels de la région, en favorisant des pratiques durables, efficaces et inclusives.

Dans ce cadre, l'organisation et la mise en œuvre d'événements collaboratifs (réunions, ateliers, séminaires) constituent un levier clé de coordination, de partage de connaissances et de prise de décision. Cependant, ces événements soulèvent des enjeux croisés en matière d'impact environnemental, d'efficacité opérationnelle et d'inclusion.

1.3 Cadrage de l'étude

Pour répondre à ces enjeux, la PIRAC conduit une étude sur l'optimisation des formats d'événements collaboratifs à moindre impact environnemental dans le contexte caribéen. Cette étude est structurée en deux volets complémentaires :

- Volet environnemental (prestataire externe) : diagnostic de l'empreinte environnementale des différents formats d'événements et formulation de recommandations d'optimisation
- Volet efficacité opérationnelle (PIRAC, en interne) : mapping des outils collaboratifs, collecte de données sur la qualité participative et revue de littérature structurée

La présente prestation porte sur le volet environnemental. Les résultats du prestataire seront intégrés par la PIRAC dans le rapport final et l'outil d'aide à la décision émanant de cette étude.

2. OBJECTIF DE LA PRESTATION

2.1. Pertinence de la prestation

Le volet environnemental de l'étude nécessite des compétences techniques spécifiques en mesure d'empreinte environnementale, méthodes d'enquête qualitative et élaboration d'outils d'aide à la décision, justifiant le recours à un prestataire externe. Cette expertise permettra de produire un diagnostic rigoureux servant de base à l'identification des recommandations de l'étude.

● Public cible

On distingue deux niveaux de public cible qui bénéficieront des résultats de l'étude et notamment des recommandations qui devront permettre d'arbitrer les choix de modalités de réunion de coopération :

Au niveau interne, Croix-Rouge française/PIRAC. Les résultats de l'étude se veulent être un outil d'appui à la décision pour les prochaines réunions/ateliers qu'organise la Croix-Rouge française/PIRAC dans la zone Caraïbes et au-delà.

L'ensemble des partenaires de la Croix-Rouge française/PIRAC ainsi que les autres acteurs institutionnels et humanitaires auprès desquels les résultats de l'étude seront partagés et mis à disposition.

2.2. Objectif de la prestation

L'objectif de la prestation est de conduire le volet environnemental de l'étude, depuis le diagnostic de l'empreinte carbone des événements collaboratifs jusqu'à la formulation de recommandations d'optimisation.

La prestation visera spécifiquement à :

- Proposer une méthodologie d'étude fondée sur un protocole opérationnel validé avec la PIRAC ;
- Identifier et sélectionner au moins 3 événements dans la zone Caraïbe (1 présentiel, 1 hybride, 1 distanciel) ;
- Mesurer l'empreinte environnemental de ces événements en identifiant les postes d'émission significatifs et les leviers de réduction ;
- Conduire des entretiens qualitatifs auprès des participants et organisateurs ;
- Contribuer à l'élaboration d'une grille de décision simplifiée intégrant des dimensions environnementales, opérationnelles, économiques et d'inclusion ;
- Formuler des recommandations relatives aux modalités d'organisation des événements sur la base de critères à visée environnementale ;
- Participer à la rédaction du rapport final sur la partie environnement.

3. METHODE DE TRAVAIL

L'étude adopte une approche en deux volets complémentaires. Le volet environnemental (réalisé par le prestataire) s'appuie sur des données quantitatives de bilan carbone et des entretiens qualitatifs. Le volet efficacité opérationnelle (conduit par la PIRAC) combine des données quantitatives (questionnaires,

indicateurs de participation) et une revue de littérature structurée intégrant des données secondaires existantes.

Le prestataire proposera une méthodologie détaillée, en tenant compte des contraintes opérationnelles et des données disponibles. Cependant, les étapes de réalisation de la mission peuvent s'envisager comme suit :

Phase 1 : Collecte des données et analyse

Définition de la taille des événements qui feront l'objet de l'analyse (PIRAC/Prestataire)

Le prestataire identifiera et sélectionnera 3-4 événements dans la zone Caraïbe, en respectant les critères suivants :

Critères principaux :

- Événements organisés dans la zone Caraïbe sur les 24 derniers mois
- 1 événement en présentiel
- 1 événement en hybride
- 1 événement en distanciel

Critères additionnels (souhaités) :

- Variété de types (atelier de travail, séminaire, réunion de coordination)
- Disponibilité des données logistiques (billets, hébergement, outils utilisés)
- Accessibilité des participants et organisateurs pour les entretiens

La sélection finale sera validée conjointement par le prestataire et la PIRAC.

Outils de collecte de données peuvent suggérés sont pour chacun des volets

Le volet environnement (prestataire)

- Grille de collecte des données carbone (transports, hébergement, numérique)
- Guide d'entretien semi-directif (participants et organisateurs)
- Calculateur Green Algorithms pour l'empreinte numérique

Le volet efficacité opérationnelle (PIRAC)

- Questionnaire participants (efficacité, participation, rétention, fatigue, compréhension, attention, mémorisation)
- Grille d'analyse des outils collaboratifs
- Protocole de revue de littérature structurée (critères d'inclusion/exclusion, grille d'extraction)

Phase 2 : Analyse, Synthèse et recommandations

A cette étape, il s'agira de mettre en commun les données provenant de la partie efficacité opérationnelle C et celle du volet environnement pour aboutir à la construction de l'outil d'aide à la décision et la liste de recommandations/ des bonnes pratiques.

L'outil qui sera identifié peut-être une grille, il devra être simple et facilement utilisable.

Dans la collecte de données comme l'analyse, une attention particulière sera donnée aux enjeux liés au genre et l'inclusion. L'intérêt sera d'identifier si les modalités d'organisation des événements peuvent créer des barrières ou des risques pour certains profils de participants, et de proposer des ajustements pratiques.

Cette approche repose sur l'hypothèse que les formats d'événements, les outils numériques, les règles d'animation et les conditions de participation peuvent avoir des effets différenciés selon le genre, la localisation géographique, les contraintes techniques, linguistiques ou organisationnelles des participants.

4. MODALITÉS D'ORGANISATION

Les étapes de la conduite de la consultance sont les suivantes :

1/ A la signature du contrat, une réunion de démarrage aura lieu entre l'équipe de la PIRAC et le.la prestataire.

Cette première réunion permettra aux deux parties de s'accorder sur le périmètre de chacun, identifier également les premiers besoins du. de la prestataire en termes de documents, de mise en contacts et s'accorder sur la manière de travailler conjointement.

2/ Lors de la réunion de cadrage qui viendra en suivant, le prestataire présentera les objectifs, les résultats attendus, son calendrier de réalisation et sa méthodologie.

Cette phase fera l'objet d'une première validation et de la remise du rapport de cadrage (max 10 pages)

3/ Pour le volet environnement, lors de la phase de conduite de l'étude, des réunions bi mensuelles seront organisées pour assurer le suivi et de la cohérence des avancées respectives, entre le volet sous la responsabilité de la PIRAC et le volet environnement réalisé par le.la prestataire

L'équipe de suivi sera composée par :

- Le chargé SERA (point focal)
- La Coordinatrice Technique GRC/CC
- Le Référent Technique Environnement du siège

La fréquence des réunions pourra être ajustée au besoin, d'un commun accord entre le prestataire et l'équipe de la PIRAC.

4/ La phase de mise en commun et d'analyse, entre le volet environnement et le volet efficacité opérationnelle

Lors de cette phase, il s'agira de travailler conjointement sur la base des données collectées respectivement pour conduire l'analyse qui permettra d'aboutir à l'élaboration et la liste des recommandations.

5/ Réalisation du rapport final

Cette dernière étape, dirigée par l'équipe de la PIRAC avec la participation du. de la prestataire concernant la partie environnementale, aura pour finalité d'élaborer le rapport final.

Le. la prestataire sera en charge de rédiger la partie qu'il aura travaillé et d'apporter, aux besoins, des éléments techniques relatifs à la partie environnement dans les autres chapitres du rapport mentionnant cet aspect tels que sur les parties sur les recommandations, les pratiques et l'outil.

5. LIVRABLES

Les livrables suivants sont attendus du prestataire :

1. Une note de cadre (max 10 pages) - 3 semaines après la réunion de démarrage
2. L'analyse environnementale des événements pilotes incluant la méthodologie de réalisation (max 15 pages) - mois 3 ou 4 après le démarrage de la prestation ;
3. Une note de recommandation et de bonnes pratiques pour la partie environnement s'accordant avec la partie efficacité opérationnelle (max 5 pages) mois 5 après le démarrage de la prestation ;
4. La partie environnement de l'outil d'aide à la décision. En collaboration avec l'équipe de la PIRAC, le prestataire participera à l'élaboration de l'outil d'aide à la décision pour le volet environnement

6. CONFIDENTIALITE

Le prestataire doit s'engager à la confidentialité totale sur les données consultées. Le respect de la protection des données des participants aux enquêtes est impératif. Les livrables produits resteront la propriété de la PIRAC.

7. INTEGRATION GENRE ET INCLUSION

Le prestataire intégrera une approche Genrée et Inclusive :

- Dans l'analyse : identifier les effets différenciés des formats et les risques d'exclusion selon le genre
- Dans la conduite de l'étude : garantir l'accessibilité des outils et la représentativité de l'échantillon

8. BUDGET

Le montant forfaitaire pour cette prestation est fixé à 8 300 EUR. Le devis doit détailler le tarif journalier et les coûts par livrable. Calendrier de paiement :

- 30% à la signature du contrat
- 30% à la validation du livrable n°2
- 40% à la validation à la remise des livrables 3, ' et 5 soit à la fin de la mission.

9. TRAITEMENT DES OFFRES

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- La qualité de l'offre technique et financière ;
- La compréhension des enjeux et du périmètre de l'étude ;
- La méthodologie proposée avec le calendrier de réalisation
- Expertise certifiée en comptabilité carbone et conduite d'étude en environnement ;
- Maîtrise des méthodes d'enquête et de l'analyse multicritères ;
- Expérience en contexte caribéen, humanitaire ou interculturel ;

- Qualité rédactionnelle en français et maîtrise de l'anglais ;

10. OFFRES ET DÉLAI DE SOUMISSION

Les candidats doivent envoyer leur dossier au plus tard le 16/03/2026 comprenant :

- Proposition technique (max 20 pages) : Méthodologie et calendrier de réalisation ;
- CV
- Liste et brèves description d'études/travaux similaires ou en lien avec l'objet de l'étude ;
- Causes éthiques signées ;
- Proposition financière : Devis détaillé et calendrier de paiement souhaité ;
- Documents administratifs : Certificat d'immatriculation.

Référence à indiquer : PF272_ABY_ABY_2026_0017.

Contacts :

stephanie.rene@croix-rouge.fr,
samy.boutouaba@croix-rouge.fr
achat.pirac@croix-rouge.fr